

6 décembre 2022

**MALTE : 20 000 personnes descendent dans la rue pour soutenir les lois pro-vie alors que le gouvernement présente un projet de loi pour introduire l'avortement.**

20.000 personnes (4% de la population) sont descendues dans la rue et plus de 24.000 personnes ont signé une pétition exhortant le gouvernement de Malte à abandonner le projet de loi qu'il a soumis au Parlement. Elles soutiennent une clause d'amendement alternative rédigée par 81 dirigeants et universitaires en médecine, en droit et en éthique.

Les lois actuelles de Malte protègent le droit à la vie du fœtus et garantissent que les mères reçoivent tous les soins médicaux dont elles ont besoin, ce qui a entraîné une mortalité maternelle nulle au cours des 10 dernières années. Les médecins maltais sont protégés par la loi dans les cas où leurs actes entraînent la mort du fœtus, lorsqu'ils agissent pour sauver la vie de sa mère.

Le principal groupe pro-vie de Malte, la Life Network Foundation, a condamné le projet de loi gouvernemental sur l'avortement qui, s'il était adopté, permettrait de pratiquer des avortements à Malte pour des raisons qui ne mettent pas la vie de la mère en danger ; il s'est joint à un groupe de 81 universitaires, 450 médecins, 44 institutions, l'Association médicale de Malte et l'Association psychiatrique de Malte, tous contre l'introduction du projet de loi du gouvernement.

Dans leur prise de position, les experts, dont les plus grands médecins, avocats, éthiciens et universitaires de Malte, ont proposé une modification du projet de loi pour garantir que la pratique actuelle à Malte — selon laquelle la fin de vie d'un enfant à naître étant le résultat malheureux d'une intervention médicale qui sauve la vie de la mère, alors aucun crime n'est commis — se limite à une codification dans la loi. Cette proposition protégerait d'une introduction involontaire de l'avortement à Malte.

Le libellé du projet de loi du gouvernement va bien au-delà d'une simple codification de la pratique actuelle dans la loi. Au lieu de cela, l'amendement proposé comprend la légalisation de l'avortement pour protéger la santé d'une femme enceinte ayant des complications médicales qui « pourraient » mettre sa « santé en grave danger ».

Cette disposition à propos de la santé de la mère dans le projet de loi est très similaire aux dispositions retenues dans la législation sur l'avortement au Royaume-Uni, en Australie, en Nouvelle-Zélande et dans de nombreux autres pays. Dans ces pays, ces dispositions sanitaires ont permis la généralisation de l'IVG à la demande. Les statistiques britanniques révèlent que la grande majorité des plus de dix millions d'avortements qui se sont produits au Royaume-Uni depuis l'introduction de la loi sur l'avortement en 1967 ont été autorisés en vertu de cette « clause de santé » prévue par la loi.

La Life Network Foundation soutient la formulation du projet de loi proposée dans *l'Expert Position Paper*, car elle protège les bébés, les mères et les médecins, mais n'autorise pas l'avortement à la demande : « Aucune infraction à l'article 241(2) ou à

l'article 243 n'est commise lorsque le décès ou les lésions corporelles d'un enfant à naître résultent d'une intervention médicale effectuée dans le but de sauver la vie de la mère lorsqu'il existe un risque réel et substantiel de perte de la vie de la mère en raison d'une maladie physique. »

Le Dr Miriam Sciberras, présidente de la Life Network Foundation, a déclaré : « Le projet de loi dans sa forme actuelle autoriserait l'avortement à la demande à Malte. Si le projet de loi devient loi, Malte perdra le statut de seul pays d'Europe offrant une protection complète du fœtus à la légalisation de l'avortement. Nous appelons le gouvernement à reformuler de toute urgence le projet de loi pour adopter les changements recommandés dans *l'Expert Position Paper* par d'éminents médecins, avocats, éthiciens et universitaires. »

Note :

Life Network Foundation (LNF) intervient autour de trois pôles : l'assistance, l'éducation et l'aide juridique. LNF gère également une ligne d'assistance téléphonique pour les femmes qui ont besoin de soutien et gère une maison pour les femmes enceintes en détresse qui n'ont nulle part où aller.

Life Network Foundation mène la campagne « Inti Tista' Ssalvani », qui se traduit par « Vous pouvez me sauver ».